

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme
Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com

Lettre 113 – Janvier 2018



Chers Amis de Saint-Gervais,

C'est avec plaisir que je vous écris en ce début d'année pour vous présenter avec les membres du Conseil d'administration nos vœux les meilleurs et les plus amicaux pour 2018.

L'année qui vient de s'achever a confirmé la vitalité de notre Association. Votre présence accrue à notre Assemblée Générale annuelle, comme à la sortie qui l'a suivie, l'arrivée de nouvelles énergies à notre Conseil et les contacts réguliers et constructifs avec la municipalité de Saint-Gervais en sont la preuve.

Nous avons tenu le mardi 8 août notre Assemblée Générale 2017, à laquelle 109 d'entre vous ont participé. Le lendemain, plus de 60 d'entre nous se sont retrouvés à une sortie au barrage d'Emosson. Des moments forts et chaleureux.

Nous avons déjà eu l'occasion de vous faire part du vif succès rencontré par notre « Enquête auprès des résidents secondaires » (*Lettre 112, AG du 8 août*). Sachez que de nouvelles retombées de cette enquête devraient voir le jour prochainement. Outre l'intérêt qu'elle a suscité auprès de la municipalité, plusieurs associations de résidents de montagne, appartenant comme nous à la FARSM (Fédération des Associations de Résidents Secondaires de Montagne) ont l'intention de s'en inspirer afin d'effectuer auprès de leurs adhérents des enquêtes de même type et elles nous ont demandé de les accompagner dans cette démarche.

Un des points ressortant de cette étude est la problématique des transports et de la desserte de Saint-Gervais et plus globalement de la vallée l'Arve et du pays du Mont-Blanc. Nous allons conduire une étude sur ce sujet en 2018.

Nous avons eu en 2017 plusieurs entretiens avec notre Maire M. Jean-Marc Peillex. Ce fut l'occasion de lui exprimer notre satisfaction sur un certain nombre de sujets tels que le développement de Saint-Gervais en général, le dynamisme de la politique touristique et des activités associées, les belles réalisations architecturales. Mais nous lui avons également fait part de nos préoccupations

sur la pollution de la Vallée de l'Arve ou sur le réchauffement climatique et ses conséquences, thèmes sur lesquels nos points de vue ne sont pas toujours convergents. De même avons-nous relayé vos interrogations ou questionnements sur des projets comme celui du Club Med au Bettex, ou sur des réalisations au Plateau de la Croix.

D'autre part, nous suivons avec grand intérêt les actions menées par divers organismes ayant comme nous le souci de la protection de l'environnement. Ainsi en est-il de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) ou de l'Association pour la sauvegarde du massif du Mont-Joly. Des détails sur nos derniers contacts sont donnés plus bas dans cette lettre.

Sachez enfin que, dans le cadre des actions culturelles auxquelles nous sommes très attachés, nous avons soutenu le Festival Musique et Patrimoine et participé à un concert à la Chapelle de Taguy.

C'est à travers notre énergie et nos initiatives que l'association fait preuve de son dynamisme et assure sa mission. Faites adhérer vos amis afin de renforcer notre voix (cf. bulletin d'adhésion en dernière page de cette lettre).

La neige est au rendez-vous cette année, que nos montagnes sont belles tout en blanc !

Emmanuel Audousset
Président

Etude 2017 – « Résidents secondaires – quel poids économique »

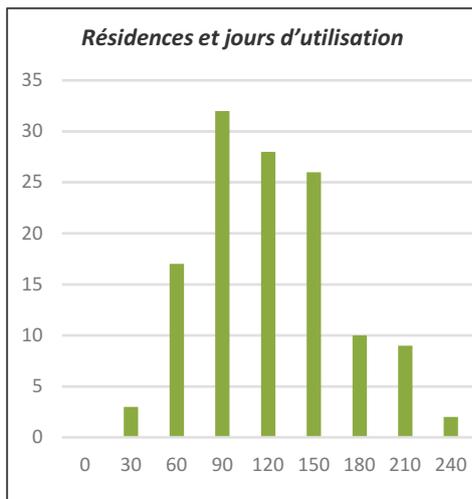
Notre enquête, dont les résultats détaillés figuraient dans la « Lettre 112 – Juin 2017 » et vous ont été présentés à l'AG du mois d'août, a remporté un grand succès – Merci à tous ! Le succès est triple :

- **Un intérêt très prononcé** de nos adhérents mais aussi de nos interlocuteurs et partenaires locaux ; entre autres le conseil municipal et notre maire en premier lieu ;
- **Notre démarche est reprise par la FARSM et les associations membres** – et ce pour démontrer avec encore plus de force et poids le rôle essentiel des résidences secondaires dans la vie économique, sociale, culturelle et sportive des stations de montagne
- **Elle est reprise aussi par le journal des propriétaires** dans son numéro d'octobre/novembre 2017 (cf article ci-dessous)

Pour rappel : les résidences secondaires sont en grande majorité des lits « chauds » !

Cette enquête a aussi permis d'éclairer les sujets qui vous semblent particulièrement importants pour le développement de Saint-Gervais, et sur lesquels l'association continuera à porter un regard attentif.

123 jours d'occupation par an

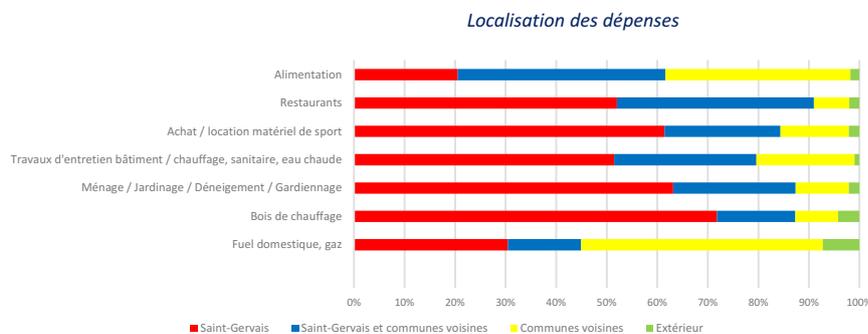


Le premier objectif de l'enquête était de creuser la question de l'occupation des résidences secondaires. Il ressort des réponses reçues que 90% des répondants occupent leur résidence en été comme en hiver – et même tout au long de l'année pour 25% d'entre eux. Pour 80% des répondants, cela inclut également des séjours en dehors des vacances scolaires. En moyenne, les résidences des répondants sont occupées 123 jours par an, ce qui est 20% de plus que la barre habituelle lit froid/lit chaud qui est de 100 jours par an. Quant à l'occupation, elle est de 4 à 5 personnes en moyenne par jour d'occupation.

On observe un grand consensus sur les facteurs qui permettraient d'améliorer le taux d'occupation : des loisirs locaux à des prix plus compétitifs (notamment avec des formules plus flexibles concernant les forfaits permettant de s'adapter aux circonstances particulières de chacun), une meilleure accessibilité en transport en commun (trains pour Saint-Gervais mais aussi offres élargies de navette desservant la gare, les villages ou d'autres domaines skiabiles), une plus forte attractivité du Bettex (commerces, activités et garderie pour les enfants) et enfin une offre de services pratiques plus étoffée (nettoyage de fin de séjour, déneigement, etc).

10 000 € par résidence directement pour Saint-Gervais

Le second objectif de l'enquête était d'évaluer le poids économique des résidents secondaires de Saint-Gervais. En moyenne les dépenses liées à l'habitation sont de 3 800 € par an pour les appartements, un peu moins pour les petits chalets, 6 500 € pour les chalets de 3 à 5 chambres et 9 500 € pour les très grands chalets. 45% de ces dépenses sont payées directement à la commune (taxes d'habitation et foncière, service des eaux).



Pour le reste des dépenses liées à l'habitation, plus de 50 % d'entre elles sont réalisées à Saint-Gervais – sauf pour le fuel domestique pour lequel Saint-Gervais ne compte

que pour 30% des dépenses. En ce qui concerne les gros travaux, ils représentent en moyenne pour les chalets 70 000 € par résidence sur 10 ans, dont 80% réalisés par des entreprises de Saint-Gervais et des communes voisines. Les dépenses liées au sport représentent en moyenne 3 600 € par résidence.

En synthèse, 10 000 € par résidence et par an sont dépensés directement dans la commune de Saint-Gervais – auxquels il faut ajouter les dépenses de type restaurant, alimentation, concerts, etc. qui n'ont pas été comptabilisées et celles réalisées pour partie à Saint Gervais et pour partie dans les communes voisines. A noter en particulier le potentiel pour ramener du revenu à Saint-Gervais grâce à une offre élargie ou mieux connue concernant les gros travaux et l'énergie.



RÉSIDENTS SECONDAIRES

Quel poids économique ?

L'association des Amis de Saint-Gervais a lancé avec succès (148 réponses) une grande enquête pour déterminer le poids économique des résidents secondaires et pouvoir s'appuyer sur une meilleure compréhension de leurs souhaits et préoccupations. Les principaux résultats montrent ainsi que 90 % des répondants occupent leur résidence en été comme en hiver – et même tout au long de l'année pour 25 % d'entre eux – (NB : pour 80 % des répondants, cela inclut également des séjours en dehors des vacances scolaires). En moyenne, leurs résidences sont occupées 123 jours par an (soit 20 % de plus que la barre habituelle lit froid/lit chaud qui est de 100 jours par an) avec 4 à 5 personnes par jour d'occupation. Parmi les facteurs qui permettraient d'améliorer ces résultats : des loisirs locaux à des prix plus compétitifs (notamment avec des forfaits plus flexibles), une meilleure accessibilité en transport en commun (trains pour Saint-Gervais mais aussi offre élargie de navettes desservant la gare, les villages ou d'autres domaines skiables), une plus forte attractivité du Bettex (commerces, activité et garderie pour les enfants) et enfin, une offre de services pratiques plus organisée (nettoyage de fin de séjour, déneigement...). A l'arrivée, le poids économique ressort à 10 000 € par résidence et par an, payés directement dans la commune de Saint-Gervais (auxquels il faut ajouter les dépenses de type restaurant, alimentation, concerts, etc. qui n'ont pas été comptabilisées et les dépenses réalisées pour partie en fief saint-gervolain et pour partie dans les communes voisines). « Ces résultats démontrent, si besoin en était encore, l'importance économique déterminante des résidents secondaires », insiste Mireille Sertout, la présidente de la FARSM, précisant qu'une enquête analogue a également été menée à La Clusaz. « La notion de lits froids est donc inadaptée à l'économie réelle et de plus en plus d'élus en sont conscients. » Des propos que vient également corroborer l'analyse de Vincent Neirinck, de Mountain Wilderness. Pour lui, trop de mauvais chiffres circulent. « Les programmes immobiliers défiscalisés de résidences de tourisme mises en location, issus du Plan Neige, arrivés à échéance, amènent les propriétaires à reprendre leur bien pour un usage personnel. D'où la notion de lits froids mise en avant par les compagnies de remontées mécaniques pour inciter à de nouvelles constructions... » V. Neirinck met également en garde sur certains a priori. « Les chiffres de l'été, loin d'être négligeables, sont mal appréhendés car ils résultent de l'intervention de très nombreux acteurs économiques dispersés et mal organisés, pour lesquels l'impact économique est plus difficile à mesurer. Mais si on prend l'exemple de la Savoie, on se rend compte que les revenus du tourisme se répartissent à raison de 66 % l'hiver et 33 % l'été. L'avenir de la montagne ne dépend donc pas que du seul ski et les lits ne sont pas aussi froids qu'il y paraît. Surtout en été... »

La FESM 74 a une petite sœur savoyarde

Il y avait déjà la Fédération des associations pour la protection de l'environnement et du cadre de vie des stations de montagne en Haute-Savoie. Voilà désormais son pendant savoyard : la FESM 73. Réunissant cinq stations de montagne de Savoie (Les Arcs, Les Saisies, Peisey-Vallandry, Val d'Isère, Valloire) représentant 120 000 lits touristiques (soit 21 % de la capacité de l'ensemble du département), elle ambitionne, comme son homologue de la « Haute », d'être l'interlocuteur référent pour tout ce qui concerne le cadre de vie et l'environnement des stations de montagne auprès des instances administratives ; de réunir les associations adhérentes afin de débattre des problèmes d'intérêt concernant le cadre de vie et l'environnement ; d'informer, aider et soutenir les associations adhérentes et de sensibiliser le plus de monde possible à la montagne, à ses richesses et à la fragilité de ses ressources. La FESM 73 espère obtenir l'agrément au titre de la protection de l'environnement (articles L141-1, R141-2, R141-3 et suivants du code de l'environnement).

Le JdP du Pays du mont Blanc n° 137 / Octobre-Novembre 2017 – 11

Etude 2018 : « Transports – Quelles dessertes pour Saint-Gervais et pour le Pays du Mont Blanc ? »

Dans l'enquête menée en 2017, la question des transports est ressortie comme une préoccupation partagée par beaucoup, qu'il s'agisse des transports pour venir ou repartir de Saint-Gervais, ou de la mobilité une fois sur place. Des points précis ont été évoqués en particulier la desserte ferroviaire (Le Fayet, Bellegarde, Genève, Annecy), les transferts gare – bourg – hameaux, la fréquence des navettes, le déneigement, le co-voiturage, l'idée d'un pass piétons permettant d'utiliser l'ensemble des moyens

de transport – y compris les remontées mécaniques, des navettes vers d'autres stations, etc.
Pour aller plus loin et être force de proposition sur ces sujets, les Amis de Saint-Gervais lancent en 2018 une étude baptisée « **Transports : quelle desserte pour Saint-Gervais et le Pays du Mont Blanc** ». L'objectif sera d'une part de mettre à plat les offres de transport existantes et leur évolution déjà programmée, d'autre part de recueillir vos besoins et vos suggestions en ce qui concerne la mobilité pour venir et se déplacer dans Saint-Gervais et enfin de formuler des recommandations, auprès du Maire et des autres acteurs du transport au Pays du Mont-Blanc, en lien avec les associations qui se préoccupent des mêmes questions. Une enquête du même type que celle de l'an dernier, mais focalisée sur les transports et les déplacements vous sera proposée dans le courant du printemps. Merci d'avance de votre participation.



Association Rail Dauphiné Savoie Léman

En préparant cette étude nous avons découvert cette Association. Nous vous engageons tous à y adhérer afin de défendre au mieux la desserte ferroviaire actuelle et soutenir son développement.

*L'ARDSL est le partenaire de tous les usagers du train du Sillon Alpin. **L'ARDSL est membre de la FNAUT, elle représente les usagers dans les Alpes.***

Genève et Grenoble sont les têtes d'un vaste ensemble géographique appelé « Sillon Alpin ». Il rassemble les villes de Genève, Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, Valence et Grenoble dans une des zones les plus dynamiques d'Europe. Le « Sillon Alpin » comptera plus 2,5 millions d'habitants en 2020.

L'ARDSL milite pour un important développement des liaisons ferroviaires dans le Sillon Alpin. Elle est le lien officiel entre les Usagers, la SNCF, les CFF et la Région Rhône-Alpes. Elle traite des déplacements sur les itinéraires suivants :

- Valence - Die - Veynes - Gap - Briançon
-
- Bellegarde - Annemasse - Saint-Gervais
- Annecy - Annemasse - Genève - Lausanne
- Annemasse - Evian - Saint-Gingolph - Saint-Maurice - Martigny - Sion
- Annecy - Saint-Gervais
- Saint-Gervais - Chamonix - Vallorcine - Martigny
- Annecy - Ugine - Albertville.

Elle soutient la création du RER franco-valdo genevois (à travers la connexion Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse, sous le sigle CEVA). Nous nous battons pour la réouverture de la rive sud du Léman (Evian - Saint-Gingolph par la ligne du Tonkin) ; également la réouverture de la ligne Annecy - Albertville et la création de liaisons Genève - Turin et Grenoble-Turin directes

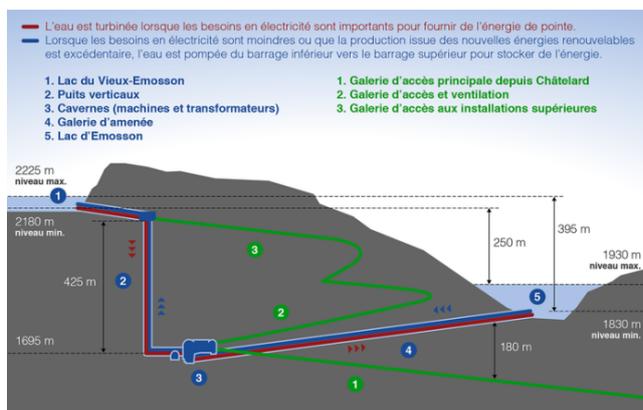
*nous vous proposons d'y adhérer individuellement
<http://www.ardsl.org/presentation>*

Visite du barrage d'Emosson mercredi 9 août 2017

Le 9 août 2017 nous étions 60 membres et amis présents lors de la visite du barrage d'Emosson. Sous un soleil un peu capricieux, nous avons pu admirer une des 7 merveilles de la Suisse. Grâce à nos 2 guides passionnés et passionnants, nous sommes entrés dans les entrailles de la voute. Cette visite nous a permis de découvrir qu'un barrage de béton vit comme un être vivant qu'il faut contrôler : séisme, vieillissement, déplacements... avec un simple fil à plomb un peu sophistiqué. La grande découverte pour certains de nos jeunes néophytes fut qu'un barrage turbine le jour et pompe la nuit, l'eau précédemment rejetée. Par ailleurs cela nous a permis d'observer qu'une réalisation Franco-Suisse avec plusieurs communes environnantes exige du doigté et de la diplomatie pour mettre tout ce petit monde d'accord sur les revenus à répartir. De nouvelles salles seront visibles l'année prochaine si certains veulent poursuivre l'aventure. Un déjeuner clôturait cette matinée qui fut un beau succès au dire de nos membres. Je remercie une nouvelle

fois Annette Knoery pour l'organisation de cette visite.

Rappel: Le barrage d'Emosson est situé en territoire suisse le long de la frontière avec la France, est intéressant à plus d'un titre. Mis en service en 1975, ce lac-barrage, est le 2^{ème} en Suisse du point de vue du volume de retenue d'eau. La voute a une hauteur de 180 m et son couronnement a une longueur de 550m. 50% environ de l'eau collectée provenant de France (glaciers d'Argentière, du Tour, vallon de Bérard), la production d'électricité revient à moitié à EDF conformément à un contrat avec l'exploitant suisse. Un projet très important d'une usine électrique de «pompage-turbinage sera mis en service en 2018. Le lac d'Emosson (altitude 1900m) fera office de réservoir inférieur, et le lac du Vieil Emosson (altitude 2200 m) de réservoir supérieur après que la hauteur de sa voute ait été relevée de 20 m doublant ainsi sa capacité de stockage. La centrale de production située dans une galerie enterrée (altitude 1700 m) comprendra 6 pompes-turbines de 900 MW au total soit la puissance d'une tranche d'une centrale nucléaire.



Relations avec les autres associations

La **FARSM** (Fédération des Associations de Résidents de Stations de Montagne) s'est réunie à Paris le vendredi 1^{er} décembre pour son Conseil d'Administration.

Dix-sept Associations locales étaient représentées, autour de la Présidente de la FARSM, Mireille Sertout et de son Secrétaire Général Jean François Quest. Un tour de table a permis de faire le bilan des actions entreprises ces derniers mois dans chaque commune concernée.

Les remontées mécaniques qu'elles soient gérées par la Cie des Alpes, la Cie du Mont Blanc ou des structures locales engagent des travaux pour augmenter le nombre de canons à neige ou d'enneigeurs pour la neige de culture mais les communes s'interrogent peu sur la question du réchauffement climatique.

De nombreuses associations proposent des actions pour la protection du patrimoine de montagne.

La question de la desserte des stations préoccupe toutes les associations, La SNCF diminuant la fréquence des trains. Quant au train de nuit, qui était important pour l'économie touristique de la Savoie et de la Haute-Savoie, sa disparition amène certains touristes à choisir des destinations mieux desservies.

Les différentes associations suivent avec attention la mise en place des PLU (plan local d'urbanisme).

La prochaine fermeture du Club Med à Chamonix entraîne des projets de constructions de nouveaux Clubs. Plusieurs sont à l'étude, dont celui du Bettex, ainsi qu'aux Contamines et dans d'autres communes.

L'enquête auprès des adhérents résidents qui s'est déroulée avec succès dans notre Association sera reprise par l'ensemble des associations adhérentes à la FARSM. Elle a pour thème « occupation économique et propositions ».

Dans le département de Savoie une Fédération des Associations pour la protection de l'Environnement et du cadre de vie des Stations de Montagne en Savoie a été créée. Elle s'appelle FESM73 et reprend les mêmes objectifs que la FESM74.

Une discussion autour de la pollution dans la vallée de l'Arve et de ses conséquences a été engagée. Cette vallée (de Chamonix à Bonneville) est particulièrement sensible à la pollution des basses couches de l'atmosphère et soumise à une pollution chronique de l'air. L'usine SGL Carbon et l'incinérateur d'ordures ménagères de Passy ont été mentionnés mais selon l'avis général ils ne sont pas la seule cause de la pollution de l'air, la circulation routière dans cette zone très urbanisée et de transit vers l'Italie étant notamment incriminée. Une étude sur les autres sources de pollution est en cours par Air Rhône-Alpes.

Marie Ange Laumonier, membre de notre CA a représenté notre Association. Elle a notamment fait un point sur la rénovation qui a débuté des Thermes de Saint Gervais sous le pavillon de L'Oréal. Certains bâtiments sont déjà démolis, l'ensemble des installations seront rénovées, avec un projet de l'ordre de 5 millions d'Euros. Elle a aussi évoqué le projet d'implantation d'un Club Med prévoyant 650 lits au lieu-dit les Bétasses, avec la problématique de biodiversité liée au fait qu'une partie du domaine serait en zone humide. Egalement mentionnée la rénovation par la société gestionnaire du télésiège de 6 places à « l'Epaule ».

Marie Ange signale l'existence d'une association qui défend les lignes de train dans les Alpes : l'Association Rail Dauphiné Savoie Léman (ardsl.org) et s'interroge sur l'opportunité d'adhésion de la Fédération à cette Association. En remerciant Marie Ange Laumonier pour cette information la Fédération a considéré qu'il appartenait à chaque association d'adhérer directement.

Nouvelles de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature)

Cette association a engagé deux procédures :

1-Recours contre l'UTN des Bétasses. Le Tribunal Administratif de Grenoble a accusé réception de la requête de la FRAPNA au sujet du recours pour excès de pouvoir (requête introductive d'instance) et communiqué cette dernière à la Préfecture. L'affaire suit son cours.

2- Recours contre le PLU de Saint-Gervais. Le préfet avait jusqu'au 5 mars pour engager son référé. Cela n'a pas été le cas. La FRAPNA a deux mois pour attaquer le PLU.

Par ailleurs, la FRAPNA s'efforce depuis 4 ans de faire vivre une harde de bouquetins victime de brucellose dans le Massif de Bargy. Les services concernés ont proposé des solutions discutables. Le Préfet de Haute-Savoie et ses services ont tenté de trouver des solutions efficaces et qui satisfassent l'ensemble des parties concernées.

Lors de notre dernière AG le projet de développement des Thermes et de la marque Saint-Gervais Mont-Blanc nous a été présenté par L'Oréal.

Ci-dessous un article donnant des précisions sur la gestion de la qualité de l'eau.

(Publié par La rédaction du DL jeudi 31 août, 2017 - Propos recueillis par Sophie Chanaron)

« Maud Durand, la gardienne de l'eau de Saint-Gervais ».



Venue des profondeurs du massif du alpin, l'eau thermale de Saint-Gervais fait depuis plus de 200 ans, la réputation de la destination. Depuis 20 ans, c'est Maud Durand, responsable de production, qui veille sur sa qualité. Cette spécialiste en biotechnologies nous détaille ses missions au sein des Thermes, dont l'exploitation a été reprise par L'Oréal en novembre 2016

Actumontagne : Comment êtes-vous arrivée aux Thermes de Saint-Gervais ?

Maud Durand : J'ai quitté le service R&D de BioMérieux à Lyon pour suivre mon mari qui venait travailler au Pays du Mont-Blanc. Les thermes de Saint-Gervais cherchaient une personne pour s'occuper de la qualité sanitaire de l'eau. Au départ, je pensais ne rester que quelques années dans l'entreprise. J'y suis toujours ! Le thermalisme est un métier qui évolue tout le temps et qui croise de nombreux domaines : le médical avec les soins, le procédé industriel avec la distribution d'eau, l'hydrologie, la géologie... C'est hyper passionnant !

Actumontagne : Que faites-vous exactement ?

MD : Je m'occupe du suivi de la qualité et de la quantité de l'eau thermale, de son forage, de son

pompage et de sa distribution aux curistes et aux clients des bains. Avec une équipe pluridisciplinaire, je m'occupe aussi de l'hygiène dans l'entreprise (postes de soin, locaux, tuyaux, linge, surfaces), avec une norme exigeante. Je suis également accompagnée d'une équipe de techniciens pour le suivi de la maintenance préventive et corrective de toutes les installations. Enfin, j'ai en charge la satisfaction client dans le cadre de la labellisation Aquacert, obtenue en 2013. Ce label garantit la sécurité sanitaire du produit thermal tout au long de son parcours, du point de forage à celui de sa distribution.

Actumontagne : Vous êtes donc la gardienne de l'eau thermale de Saint-Gervais ?

MD : C'est notre directrice générale, qui m'a désignée ainsi en arrivant ! Tous les matins, quand que je prends mon poste, je regarde l'état de la qualité de l'eau, suivie 24h sur 24. La ressource que l'on donne aux patients et aux clients doit être la même que celle qui sort des forages de Lépinay et de Mey, agréée par l'Académie de Médecine. Les principaux caractères physico-chimiques de notre eau, reconnue depuis plus de 200 ans pour ses effets bénéfiques en dermatologie et sur les voies respiratoires, doivent être stables dans le temps. Et sa qualité bactériologique irréprochable. Nos procédés sont comparables à ceux de l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire.



Actumontagne : D'où vient l'eau de Saint-Gervais ?

MD : Elle est issue de l'eau de pluie qui s'infiltré dans les sommets du massif du Mont-Blanc, circule tout doucement dans les couches géologiques très profondes. Ce faisant, elle se charge en minéraux et monte en température. Elle atteint vraisemblablement les 80°C, pour refroidir en remontant et sortir autour de 39°C aux points de forage. Nous sommes en train de faire dater l'eau au carbone 14, mais elle aurait plusieurs milliers d'années.

Actumontagne : Rappelez-nous les principales propriétés de cette eau du Mont-Blanc ?

MD : Cette eau thérapeutique, dont la concentration en minéraux est 30 fois plus élevée que celle d'une eau de table, est avant tout anti-inflammatoire en raison de sa forte teneur en soufre. Elle est aussi anti-oxydante et anti-radicalaire. Notre eau thermale n'est pas miraculeuse, mais elle est exceptionnelle, et particulièrement recommandée en prévention, via les Bains du Mont-Blanc

Actumontagne : Justement, les Bains disposent-ils de la même exigence de qualité que le côté cures ?

MD : Absolument, et c'est notre point fort dans un contexte qui voit fleurir de nombreux spas. Lorsqu'en 1998, l'établissement a développé l'espace bien-être, la direction a voulu avoir les mêmes exigences sanitaires que du côté cures. Tous nos bassins sont en eau thermale, dont 95% des minéraux sont conservés, malgré l'ajout d'un peu de chlore. L'eau des bassins est renouvelée en continu. En terme d'exploitation, cette exigence sanitaire représente un surcoût, mais c'est ce qui fait que notre parcours santé est unique dans la région et vivement recommandé pour se faire du bien.

QUELQUES INFORMATIONS

MISE EN PLACE D'UNE ZONE PIETONNE TEMPORAIRE AU CENTRE BOURG PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

SAINT GERVAIS
MONT-BLANC

BON PIED, BON ŒIL

[Re]découvrez le cœur du village les yeux fermés

Le centre de Saint-Gervais devient piéton

À partir du 23 décembre 2017
pendant les vacances de Noël & de février de 10h à 20h

COMMERCE | HÔTELS | RESTAURANTS | BARS | ANIMATIONS
NAVETTES & PARKING COUVERT 232 PLACES GRATUITS

© TOMBANT DU MONT-BLANC | CENTRE VILLAGE | TÉLÉCABINE GRATUITE
WWW.SAINTGERVAIS.COM | SAINT GERVAIS

Le centre bourg de Saint-Gervais sera piétonnier cet hiver pendant les vacances scolaires de 10h à 20h chaque jour. Des bornes escamotables vont donc être installées juste après l'entrée du parking souterrain. Les travaux auront lieu du 4 au 15 décembre. La circulation sera déviée sur le bord du chantier. Le parking souterrain sera fermé pendant une ou deux journées pour permettre d'acheminer l'électricité jusqu'aux bornes.

La mise en service est prévue samedi 23 décembre, permettant aux vacanciers de profiter pleinement du centre bourg, des commerces, des hôtels, des bars, des restaurants et des nombreuses animations prévues pour l'occasion.

Une campagne de communication, incluant des spots radio, de l'affichage et des encarts publicitaires sera lancée à cette même période pour faire connaître ce nouvel « espace de liberté » proposé aux vacanciers.

Des navettes seront mises en place permettant de circuler gratuitement entre les parkings de la télécabine et du TMB vers le centre bourg. L'accès au parking souterrain sera maintenu.

Un système de télécommandes/codes permettra en toute circonstance la circulation des véhicules d'urgence (secours, gendarmes...).

Cette décision de piétonisation a été prise à la demande et en concertation avec l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Gervais. Elle consacre une nouvelle façon de faire vivre le centre bourg de Saint-Gervais, ce qui sera un plus non négligeable en cette période de fêtes et permettra de faire d'un passage au centre bourg de Saint-Gervais une expérience agréable et incitative.

Une preuve de plus du « bien-vivre » à Saint-Gervais.

SAINT-GERVAIS A LA CONQUETE DU MARCHÉ CHINOIS

A l'initiative de la STBMA, Société d'Exploitation du domaine skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc, et à l'invitation d'une société chinoise du secteur du tourisme et des sports de plein air, Didier JOSEPHE, directeur de l'Office de tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc, représentant Jean-Marc PEILLEX, Maire de Saint-Gervais, Alexandre MERLIN, directeur général de la STBMA, et Oriane TIAN, en charge du développement à la STBMA, étaient en mission du 21 au 24 septembre à Jiangshan. Jiangshan ville de la province de Zhejiang (55 millions d'habitants), est située à 450 km au sud-est de Shanghai et possède un patrimoine culturel, historique et naturel riche avec entre autres des sites naturels classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette mission avait pour objet de nouer tout à la fois des relations institutionnelles avec la ville de Jiangshan dans le domaine du tourisme, et des relations commerciales avec la société chinoise spécialisée dans le sport de plein air, disposant de 10 millions d'adhérents au travers de sa plate-forme Internet et de clubs de sports de plein air. Cette double mission, institutionnelle et commerciale, a permis de définir des axes de collaboration, qui permettront d'échanger des compétences dans le secteur du développement et de la promotion touristiques, et de préparer des accueils de groupes de clients chinois à Saint-Gervais Mont-Blanc. Ces accueils se feront dans un premier temps durant la saison estivale pour la pratique des différents sports de montagne d'été, mais la STBMA mise sur le moyen terme pour organiser également l'accueil de groupes durant la saison d'hiver avec son nouveau partenaire chinois. Les responsables du tourisme de Saint-Gervais et de Jiangshan ont signé un accord de principe, qui permettra notamment de promouvoir leurs destinations sur leurs marchés réciproques. L'Office de tourisme de Saint-Gervais dispose ainsi de façon permanente de correspondants en Chine, ce qui est un atout considérable pour percer sur ce marché.

A la demande de leurs interlocuteurs chinois, la STBMA et l'Office de tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc vont également étudier la possibilité d'organiser à Saint-Gervais des événements sportifs pour la clientèle chinoise, et d'accueillir celle-ci sur les événements déjà existants.

Les activités de plein air connaissent en Chine un développement exponentiel. On estime à 80 millions le nombre de chinois pratiquant ce type d'activités. Le pays compte aujourd'hui près de 7 millions de skieurs et le gouvernement veut encourager 300 millions de personnes à pratiquer les sports d'hiver d'ici au rendez-vous olympique de 2022. Cela représente une opportunité considérable pour Saint-Gervais, et l'ensemble de ses professionnels (Domaine skiable, Thermes, Compagnie des guides, écoles de ski, hébergeurs, ...). D'autant plus que la globalité de l'offre touristique de Saint-Gervais correspond aux attentes du marché chinois, dont les intérêts touristiques portent aussi sur le patrimoine naturel, historique et culturel, le bien-être, la gastronomie...

Suite à cette mission, l'Office de tourisme et la STBMA, en associant les autres acteurs du tourisme de Saint-Gervais, vont élaborer un programme d'actions pour concrétiser les pistes de collaboration évoquées avec leurs nouveaux partenaires. Des outils de promotion, notamment sur les réseaux sociaux chinois, devraient prochainement être mis en place.

Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais et Vice-président du conseil départemental de la Haute-Savoie souligne avec enthousiasme que les médias chinois, dont la télévision, se sont largement fait l'écho de cette rencontre à Jiangshan, ce qui a déjà permis de promouvoir la destination Saint-Gervais Mont-Blanc auprès du public chinois.

L'OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE DU MONT D'ARBOIS, LE CONNAISSEZ-VOUS ?

Une aventure en tout point exceptionnelle, l'idée de monter une association d'astronomie puis de construire un observatoire est née de la volonté de Gérard MORAND, maire de Megève de 1977 à 2008, et de la Baronne Edmond de ROTHSCHILD. Il a fait l'objet d'un bail à construction d'une durée de 30 ans, signé le 4 juillet 2013 par Monsieur Jean-Marc PEILLEX, maire de Saint Gervais, et Monsieur Pierre PASTERIS Président de l'Association.

L'observatoire est situé au sommet du Mont d'Arbois à 1800m d'altitude. Il est à égale distance des gares d'arrivée de la télécabine du Mont d'Arbois, côté Megève, de la télécabine de la Princesse côté Demi Quartier et de la télécabine du Bettex Mont d'Arbois, côté Saint Gervais. (Environ 200m).

L'accès peut se faire à pied à 1h15 du Bettex ou à 1h de Megève. Ou plus facilement par les remontées mécaniques si celles-ci sont ouvertes.

Pour les amateurs, l'observatoire comporte un dôme d'observation et une salle d'environ 30 m² qui abrite un planétarium stellarium.

- La partie observatoire est équipée

- D'une coupole SIRIUS d'un diamètre de 3,50 m, asservie à la rotation de la terre. Elle abrite un télescope MEADE LX 200R 16" (diamètre 410mm) – tube RITCHEY-CHRETIEN installé sur une monture Paramount ME.

- La salle de 30 m² est équipée :

- D'une coupole planétarium stellarium d'un

diamètre de 4.50 m. Elle permet de projeter grâce à un projecteur numérique la voûte céleste de tout endroit du globe mais également des DVD portant sur l'astronomie, les sciences de l'univers et l'aéronautique. Cette salle, sonorisée, peut recevoir une vingtaine de membres de l'association.



Pendant ces soirées, vous pourrez observer les planètes, la lune, et de nombreux objets célestes dans le télescope, le tout commenté par les membres de l'observatoire qui ne demandent qu'à partager leur passion. Le planétarium pourra également vous faire voyager à travers notre univers pour vous montrer et vous expliquer le fonctionnement du cosmos via des petits films. Ces soirées d'observation s'adressent à tous les publics, pourvu qu'on n'hésite pas à redescendre à pieds, de nuit, à la frontale ! Une belle expérience en perspective.

En lien avec l'association de l'observatoire, nous allons organiser une soirée en août 2018 pour nos membres intéressés.

Association Mont d'Arbois Astronomie : 1711 route du Planay BP : 112 74120 Megève/
<http://www.mont-darbois-astronomie.org>

Journée, adulte à 39,50 € au lieu de 46,50€

ce forfait donne accès à tout le domaine Evasion Saint-Gervais, Saint-Nicolas de Véroce, Megève Rochebrune, Cote 2000, Le Jaillet, Combloux et La Giettaz.

Comment : REDUCSKI permet d'obtenir le même forfait pour la somme de 39,50€. Mode d'emploi :

- <http://www.reducski.fr>
- Inscrivez-vous
- Utiliser le code d'accès ASG74170
- Commander autant de cartes que nécessaire (5€ ; valable 2 ans). Livraison sous 3 jours.
- L'achat du forfait peut se faire *jusqu'à la dernière minute* sur le site reducski.fr à l'aide de votre *skipass* qui vous servira de carte pour les remontées mécaniques.

reduc
ski parc ciné ticket
CE & COLLECTIVITÉS

Avec **reducski.fr**, bénéficiez jusqu'à 30% de remise sur vos forfaits de ski

Avec **reducparc.fr**, bénéficiez jusqu'à 74% de remise sur vos entrées

Avec **reducciné.fr**, bénéficiez jusqu'à 40% de remise sur vos places de cinéma

Avec **reducticket.fr**, bénéficiez jusqu'à 50% de remise sur vos spectacles, événements sportifs et culturels...

Bénéficiez de ces offres grâce à votre Comité d'Entreprise et inscrivez-vous GRATUITEMENT avec votre code société :

Pour vous inscrire ou vous connecter :

Saisissez votre adresse email :

Si votre email n'est pas reconnu, vous n'êtes pas inscrit.
1- Cliquez alors sur « inscrivez-vous ici »

2- Indiquez que vous avez un code société si la question vous est posée.

3- Saisissez votre code société ou validez le code affiché

4- Créez votre compte.
N'oubliez pas de l'activer en cliquant sur le lien envoyé par mail à votre adresse

Si votre email est reconnu, vous êtes déjà inscrit.
Saisissez votre mot de passe et cliquez sur « OK » pour vous connecter

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ? »

ReducParc ReducSki ReducTicket ReducCiné ReducVacances
www.reducce.fr - Tel : 04 72 40 28 28 - Mail : membre@reducce.fr

QUELQUES DATES A NOTER DES A PRESENT

- Musique et Patrimoine – 10 ans déjà !
 - Du 6 au 11 août 2018
 - Le 8 août 2018, concert à Saint-Gervais à 18h30 puis projection du film « Le mystère de l'interprète » sur Clara Haskil à 20H30 au Théâtre Montjoie
- Mardi 7 août 2018 – Salle Montjoie - AG des « Amis de Saint-Gervais »
- Lundi 13 ou mardi 14 août 2018 (date à confirmer) – Sortie des « Amis de Saint-Gervais »
Visite de l'usine SGL Carbon de Chedde et déjeuner au Jardin des cimes

Nota : Une page FaceBook de l'Association a été lancée, animée par Jean Batiste Rougé et Jacques Mignon, n'hésitez pas à leur faire part de vos idées.

Bulletin d'adhésion

à envoyer à l'adresse ci-dessous, **avec un chèque à l'ordre des « Amis de *Saint-Gervais*»**
d'un montant de la cotisation annuelle (voir ci-dessous)
ou par virement bancaire: IBAN FR76 1680 7000 7312 6212 0119931
Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS

NOM Prénom.....

Si couple prénoms des 2 :.....

Optionnel : dates (s) de naissance :.....

Domicile principal :.....

e-mail :

tél.....

Adresse à Saint-Gervais

Date Signature

Cotisation annuelle

20€ *personne seule* 30€ *couple*

25€ *Un adhérent si envoi lettres par courrier postal*

35€ *Couple, pour envoi lettres par courrier postal*

Faites adhérer vos amis : plus nous serons nombreux plus nous serons écoutés.